

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 11 MARS 2023 A SAINT – PAUL

### PRESENTS :

**Mesdames** : STARK Edwige - CHAMPIGNEUL Coralie – CARRON Yannick – GARNIER Laurence -

**Messieurs** : ALEXANDRINO Philippe – NANGUE Vincent – CADET Josian – JAVEGNY Anselme – PICARD Philippe - AZELIE Alain – MOREAU Jeannick - FREMONT Stéphane – VAITILINGOM Charly –PERRAULT Jimmy

### ABSENTS EXCUSES :

**Mesdames** : ROCHETAING Yasmine – ILPONSE Sophie – BETON Marie Claude – VER-SINI Colette - RANGANAYAGUY Valérie – DUCAP Aline – LACAILLE Claude – COINDEVEL Christophe –

**ABSENTS** : MOUNICHY Pierre Jacques – SADON CHRISTINE

### ASSISTE :

**Monsieur** : ERAPA Stéphane (Directeur)

La séance est ouverte à 09h00 par le Président.

### ORDRE DU JOUR

|   |          |
|---|----------|
| <b>I.DEUXIEME PARTIE DE SAISON .....</b>                | <b>1</b> |
| <b>II.PREPARATION ET BILAN DES SELECTIONS.....</b>      | <b>1</b> |
| <b>III.POINT FINANCIER .....</b>                        | <b>2</b> |
| <b>IV.APPEL A PROJETS.....</b>                          | <b>2</b> |
| <b>V.POSTE DE CONSEILLER TECHNIQUE ET SPORTIF .....</b> | <b>3</b> |
| <b>VI.POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES .....</b>           | <b>3</b> |
| <b>VII.CONVENTION TERRITORIALE INDIVIDUALISE .....</b>  | <b>3</b> |
| <b>VIII. PROJET DE FORMATION FEDERALE .....</b>         | <b>4</b> |

## **I. DEUXIEME PARTIE DE SAISON**

La Poule des AS et la Poule de Relégation suivent leur cours. Chez les D2 et la D3 les phases finales débiteront vers la troisième semaine du mois d'avril.

Les Finales D1 auront lieu le 06 et 07 mai. Les Finales D2 et D3 auront lieu le dimanche 11 juin.

Le Tournoi général des écoles de hand aura lieu le dimanche 18 juin.

## **II. PREPARATION ET BILAN DES SELECTIONS**

Le Président tient à féliciter Charly VAITILINGOM pour son implication et son professionnalisme lors des jeux de la CJSOI.

Chez les Intercomités, la préparation se déroule moralement. Toutefois un cadre nous a informé qu'il aurait souhaité être davantage accompagné sur le plan technique.

Chez les Interpôles féminins, la compétition a été très compliquée. Toutefois deux filles ont été convoquées en stage national. Le classement final 15<sup>ème</sup> sur 16.

Chez les Interpôles masculins, la qualification pour disputer les 4 premières places s'est jouée à très peu de choses (à la différence de buts). Quatre jeunes vont intégrer des centres de formation lors de la prochaine rentrée. Le classement final 12<sup>ème</sup> sur 16.

Les conditions de préparation ont été meilleures cette année, nous essayons de mettre les jeunes dans de meilleures conditions malgré une augmentation des charges.

Chez les Interligues Masculins, la préparation suit son cours. Après échanges avec le Directeur, François MOUTOUSSAMY n'accompagnera pas les interligues en raison d'un grand nombre d'actions à la même période. Un élu sera désigné prochainement.

Chez les Interligues féminins, le départ est prévue le 20 mars et le retour le 28 mars, Mme CARRON qui est cheffe de délégation gère les derniers détails de la logistique avec les cadres et la Direction.

Chez les sélections A Féminines et Masculines, un bilan de la première partie de saison et la préparation de la deuxième sera effectuée le mercredi 15 mars lors d'une réunion au siège de la Ligue entre les responsables techniques.

Le nombre de joueurs pouvant disputer cette compétition est passée de 18 au lieu de 16 (confirmation CROS).

Pour les joueuses et joueurs ayant déjà évolué dans d'autres sélections nationales, nous avons interrogé la fédération qui ne nous a toujours pas répondu à ce jour. Au vu des antécédents des autre discipline (volleyball en 2015 sanctionné et éliminé), le CA se donne encore quelques temps de réflexion, mais ne prendra aucun risque si nous n'avons pas de réponse claire de la part de la fédération, du CROS voir du CIO.

### **III. POINT FINANCIER**

Les demandes de subventions au niveau des collectivités ont été effectuées. Concernant l'ANS la demande est à effectuer au mois de mai.

Au niveau trésorerie, les soldes des subventions sont en cours de versement.

Au niveau des clubs, les dettes sont assez conséquentes ; près de 70 000 euros environ. Le montant des subventions devraient être connus d'ici peu. Nous avons pu établir un échéancier avec les différents fournisseurs, ce qui nous permet de pouvoir répondre aux besoins quotidiens.

### **IV. APPEL A PROJETS**

A ce jour, nous avons répondu à deux appels à projets.

Le Baby hand, François interviendra dans les clubs dans le cadre de la semaine de l'enfance et une demi-journée regroupant les clubs ayant des sections et souhaitant en créer aura lieu le samedi 25 mars 2023 au Colosse à SAINT ANDRE.

Nous avons aussi répondu à l'appel à Projets HAND FITT qui se déroulera au mois d'avril, nous sommes actuellement en discussion avec une municipalité, le but est d'organiser une demi-journée en présence des Présidents ou de leur représentant en leur proposant l'activité.

## **V. POSTE DE CONSEILLER TECHNIQUE ET SPORTIF**

Le CTS devrait faire valoir ses droits à la retraite en 2024. Après discussion avec le Président, il devrait partir au mois de novembre 2023 en congés. Il serait en retraite officielle à partir du mois d'août 2024. La première démarche est de s'assurer auprès de la DTN que le poste soit encore pourvu en 2024. En cas de réponse positive, il faudra se renseigner sur la procédure concernant la nomination de ce dernier. En tout état de cause, à compter de la saison prochaine, une organisation devra être mise en place pendant au moins un an pour le suivi des actions techniques, formations, etc...

## **VI. POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES**

Il n'existe pas de politique de ressources humaines au sein de la Ligue Réunionnaise de Handball. Le CA souhaite en instaurer une rapidement. Cela pourrait atténuer certaines tensions et de permettre à tout le monde de fonctionner dans de meilleures conditions que ce soit élus ou personnels. Le Président, le Trésorier et la Secrétaire Générale sont chargés du dossier.

## **VII. CONVENTION TERRITORIALE INDIVIDUALISE**

La convention territoriale individualisée des ligues ultra marines ne sera pas alignée sur celle du National en terme de critère. Les critères pour les ligues ultra marines sont les déplacements aériens chez les jeunes, les PPF et le développement. A ce jour, les ligues ultramarines ne sont toujours pas tombées d'accord sur les modalités. Nos amis Antillais souhaitent davantage un partage à part égale, ce qui n'est pas la position des instances fédérales et de la Ligue de la REUNION. Nous souhaitons et aussi les élus fédéraux que les critères d'évaluation soient en phase avec la réalité du terrain et cela que ce soit pour la part fixe ou la part variable.

## VIII. PROJET DE FORMATION FEDERALE

Un projet de formation fédérale envers les territoires aura lieu au cours de l'année 2024. Une équipe d'experts sera sur l'île pendant une semaine. Les thèmes ci-dessous seront abordés pour la réunion au mois de février ou mars 2024 :

- Le déploiement des offres de pratique et la formation de leurs acteurs (lien avec l'IFFE nécessaire)
- La relation avec le monde de l'Education nationale
- Les jeunes dirigeants
- La féminisation
- L'accompagnement des dirigeants dans les domaines financiers (en lien notamment avec la campagne ANS)
- Les outils digitaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

**La Secrétaire Générale,**  
LIGUE REUNIONNAISE DE HANDBALL  
MAISON DES SPORTS  
BP 335 - STE CLOTILDE Cedex  
Tél : 0262 27 41 47 - Fax : 0262 41 47 76  
GSM : 0692 26 45 28  
Email : [secret@lrhb.fr](mailto:secret@lrhb.fr)  
**Coralie CHAMPIGNEUL**

**Le Président,**  
  
**Philippe ALEXANDRINO**

Toute contestation de décision doit faire l'objet d'une réclamation dans un délai de 7 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de la Commission Réclamations et Litiges (article 6 : règlement d'examen des réclamations et litiges).